selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

# Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

**Nom du produit**: Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article**: NC0046361

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation**: Produits chimiques de laboratoire **Détails du fabricant**:

AquaPhoenix Scientific 860 Gitts Run Road, Hanover, PA 1733

860 Gitts Run Road, Hanover, PA 17331 (717) 632-1291

## Détails du fournisseur:

Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064 800 955-1177

# Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

## **SECTION 2: Identification des dangers**

# Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

Mentions d'avertissement : Aucun(e)

# Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

## Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## Autre classification non SGH:

Aucun(e)

## **SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

# Ingrédients:

Ingrédients:			
CAS 34722-90-2	Bleu de bromothymol, Sel de sodium		0.04 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée		99.96 %
Pourcentages par poids			

## **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

# Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

#### Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

## Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincez soigneusement. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

## Après contact avec les yeux :

Protéger l'□il non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

## **Après ingestion:**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

# Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

## Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

# SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

## Agent d'extinction

# Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

## Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

# Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques.

## **Conseil pour pompiers:**

## **Équipement de protection:** Aucun(e)

#### Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

# **SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

# **Précautions environnementales:**

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

## Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

entrepreneur.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)
SECTION 7: Manutention et entreposage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Empêcher la formation d' aérosols. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvérirer en espace clos.

# Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle





Paramètres de contrôle:

**Contrôles techniques appropriés:** Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational

Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

**Protection respiratoire:** Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil

de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une

protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

**Protection de la peau:** Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la

substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de

dégradation.

**Protection oculaire:** Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le

maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les

yeux et la peau.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

		Limite d'explosion	
Apparence (état	leur):	inférieure:	0 Vol %
physique, couleur):		Limite d'explosion	0 Vol %
		supérieure:	

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v				
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé	
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	14 mm Hg à 20 °C	
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	1	
Point de fusion / congélation:	0 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau	
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé	
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé	
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé	
Densité à 20°C:	Non déterminé			

#### **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

# **Stabilité chimique:**

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

## Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

## Conditions à éviter:

Renseignements non disponibles.

# Matériaux incompatibles:

Aucun identifié.

## Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone (CO, CO2).

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

Toxicité aiguë: Aucun(e)

**Toxicité chronique**: Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau**: Aucune information additionnelle.

**Dommages/irritations oculaires sévères**: Aucune information additionnelle. **Sensibilisation respiratoire ou de la peau**: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

**Mutagénicité cellulaire germinale**: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité No additional information.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

# Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

## Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

## **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

#### Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# **US DOT (Département des transports américain)**

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé.

**Exception quantité limitée:** 

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Aucun(e)

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

## États-Unis (É.-U.)

## Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

# Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

Tous les ingrédients sont listés.

# CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Proposition 65 (Californie):

### Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Canada

# Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

# **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 1-0-0 **HMIS**: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

# Abréviations et acronymes:

IM	D	G	Code maritime	international	pour	les marc	handises	dangereuses.
----	---	---	---------------	---------------	------	----------	----------	--------------

IATA Association internationale du transport aérien.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).

HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).

WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

# Bleu de bromothymol, solution d'indicateur, 0,04 % p/v

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.